

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du vendredi 13 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le treize décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Madame Karine DEBRAY, Monsieur Jérôme MARTINEZ

D_033_2024

OBJET : Conventions de mise à disposition Enedis / Commune

Le Maire expose :

Dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, Enedis doit implanter un poste de distribution publique d'électricité, faire passer les lignes électriques aériennes et souterraines sur la parcelle ZC 99 Les Routes appartenant à la Commune.

Des conventions de servitudes doivent être établies.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE les conventions de servitudes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de servitudes

par vote:

pour:10

contre:0

Abstention:1

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

